



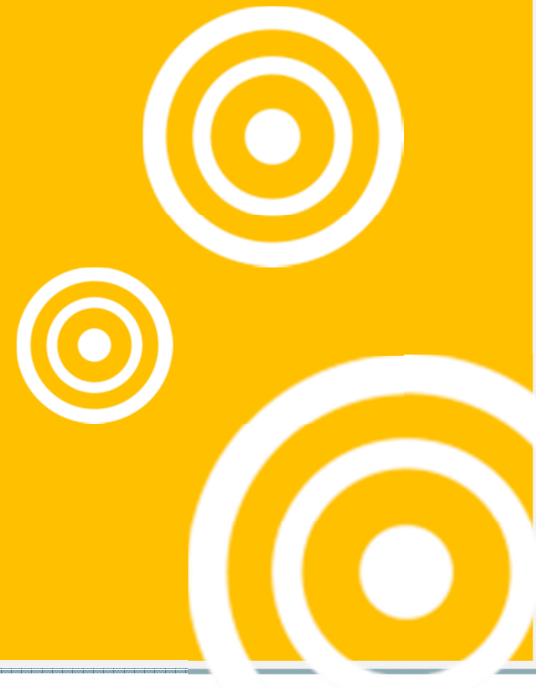
**Association pour la
promotion des services
documentaires scolaires
[APSDS]**

*Six ans
plus tard,
que deviennent les
bibliothèques
scolaires?*

**Recommandations
pour un avenir
durable**

Membres du comité organisateur de la journée de réflexion :

**Nadine Beaudin
Marie-Hélène Charest
Martine Fortin
Marie-Pascale Morin
Julie Richard**



Mise en contexte

L'Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS) est une association professionnelle qui représente à la fois des techniciens en documentation et des bibliothécaires professionnels œuvrant au sein des commissions scolaires ou directement dans les écoles, qu'elles soient publiques ou privées. Chaque année, l'APSDS organise des activités de développement professionnel auxquelles membres et non-membres sont invités à se réunir autour d'une thématique propre au milieu documentaire scolaire.

L'année scolaire 2011-2012 marquait les six ans d'existence du Plan d'action sur la lecture (PALE). Nous sentions qu'une journée de réflexion était un incontournable pour l'Association afin d'amener les gens du milieu à partager leurs impressions sur les retombées du PALE et, ultimement, à mieux comprendre leurs réalités respectives.

Le comité organisateur s'est réuni à de nombreuses occasions pour planifier des ateliers où il pourrait apprendre et connaître les bons coups, les problématiques et le vécu des gens. Les thèmes retenus pour les ateliers devaient donc susciter des discussions fertiles basées sur l'expérience des gens en milieu scolaire. Nous avons ainsi choisi de recueillir des témoignages sur les thèmes suivants :

- **La bibliothèque comme pôle culturel**
- **Le développement des collections**
- **L'animation en milieu scolaire**
- **Les compétences informationnelles**
- **Les tâches et les rôles du personnel en milieu scolaire.**

Notre objectif, à la suite de la compilation des données recueillies lors de cette journée, qui s'est déroulée le 25 mai 2012 à Saint-Hubert, était de pouvoir fournir un compte-rendu et d'émettre des recommandations au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) quant aux orientations du PALE pour les années à venir.

Nous avons donc recensé tout au long de la journée les idées qui ont émané des nombreuses discussions. À la lumière des celles-ci, nous arrivons aux constats présentés succinctement dans les pages qui suivent.



La bibliothèque comme pôle culturel

Nous constatons que :

- la bibliothèque est au cœur du Programme de formation de l'école québécoise;
- l'élève doit acquérir une bonne culture générale tout au long de son parcours scolaire;
- le programme Culture à l'école est mis en place depuis maintenant plusieurs années, mais se déploie bien souvent sans qu'on pense à faire intervenir les techniciens en documentation et les bibliothécaires;
- les bibliothécaires et les techniciens en documentation se sentent interpellés à tous niveaux pour travailler en collaboration avec les différents acteurs du milieu culturel québécois afin de bien remplir leur rôle de passeurs culturels;
- la littérature jeunesse québécoise et canadienne mérite d'être promue, diffusée et achetée;
- au primaire, il est difficile de mettre en valeur la culture dans la bibliothèque scolaire, vu l'absence de personnel qualifié directement assigné à la bibliothèque de l'école;
- peu de bibliothécaires nouvellement embauchés se sentent interpellés par une participation au Prix de reconnaissance du MELS en raison de sa complexité et de son manque de publicité.

Le développement des collections

Nous constatons que :

- Plusieurs bibliothécaires et techniciens ont témoigné de situations particulières quant aux dépenses faites à mêmes les budgets dédiés octroyés par le PALE. Ils déplorent qu'encore aujourd'hui dans certains milieux on peut noter :
 - un développement des collections non encadré par du personnel en milieu documentaire;
 - un manque de rigueur dans l'application de l'esprit de la mesure budgétaire pour l'achat des livres dans les commissions scolaires (bibliothèque centralisée versus bibliothèque de classe);
 - le personnel en place (enseignants ou bénévoles) manque littéralement de connaissances quant à la fonction première du développement : développer une collection se résume parfois par un magasinage en fin d'année à la librairie, sans critères ciblés.



L'animation en milieu scolaire

Nous constatons que :

- nombreux sont les bibliothécaires en milieu scolaire ayant reçu le même mandat d'animer la lecture;
- plusieurs bibliothécaires ont fait le choix d'animer les élèves alors que d'autres ont préféré modéliser des techniques d'animation auprès des enseignants;
- les rôles entre les techniciens en documentation et les bibliothécaires ne semblent pas clairs en matière d'animation.

Les compétences informationnelles

Nous constatons que :

- la progression des apprentissages pour enseigner les compétences informationnelles n'existe pas;
- le personnel en milieu documentaire n'est pas sollicité par le MELS pour travailler sur ce dossier;
- qu'il y a un manque de reconnaissance du personnel en milieu documentaire pour participer à l'élaboration d'outils;
- qu'il y a absence de structure pour partager des expériences vécues en classe ou avec les enseignants
- qu'il y a absence de cours universitaire pour former les enseignants aux compétences informationnelles

Les tâches du personnel en milieu scolaire

Nous constatons que :

- les tâches des bibliothécaires engagés grâce au plan d'embauche ministériel ne sont pas clairement définies auprès des administrateurs scolaires par le ministère;
- qu'il y a des craintes des employés en place dans les commissions scolaires quant à la survie de leur poste;
- certains bibliothécaires, engagés grâce au plan d'embauche, prennent la place des techniciens dans les écoles secondaires;
- des bénévoles assument les tâches du personnel en milieu documentaire;
- la promotion et la documentation faite par le MELS à l'intention des cadres scolaires a, malgré les efforts déployés, bien souvent raté sa cible puisque la documentation a, à plusieurs reprises, atterri sur le bureau du personnel en milieu scolaire;
- les écoles de sciences de l'information et les cégeps offrant la technique en documentation ne connaissent peu ou pas du tout les réalités des milieux scolaires.



Les structures régionales et nationales

De nombreux énoncés de cet atelier se trouvent sous les thèmes précédents. Nous ajouterons ceux-ci :

Nous constatons que :

- l'absence de structure de partage de l'expertise crée un isolement du personnel en milieu documentaire dans chaque commission scolaire;
- les partenariats avec des instances telles que BANQ/ANEL/Bibliothèques publiques sont peu développés;
- le MELS ne favorise pas officiellement la mise en place de groupes de travail officiels, visant l'amélioration des bibliothèques scolaires;
- les besoins sont grands et les ressources peu nombreuses pour mettre sur pied des comités de travail;



Recommandations

À la suite de ces constats, l'Association souhaite faire des recommandations au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin d'assurer la continuité du Plan d'action pour la lecture à l'école et la bonne gestion des bibliothèques scolaires. Nous espérons que le Ministère tiendra compte de ces recommandations, émises par les gens sur le terrain.

L'APSDS recommande au Ministère :

- ✓ de publiciser, auprès des cadres scolaires, les différents mandats que peuvent soutenir les bibliothécaires scolaires. Il nous semble important de souligner les champs de compétence de ces professionnels, soit le développement de collections, l'animation et la formation aux compétences informationnelles. Le but étant de bien outiller les milieux pour l'évaluation de leurs besoins et ainsi harmoniser les tâches du bibliothécaire et du technicien en documentation afin de maximiser les ressources engagées. Finalement, à l'ère où le numérique et les nouvelles technologies prennent place au sein de l'école, il est important de rappeler que le personnel spécialisé en documentation peut soutenir le déploiement des services et ainsi jouer un rôle actif et essentiel pour une plus grande réussite éducative des élèves, autant au primaire qu'au secondaire;
- ✓ de favoriser le développement de structures de partage et de collaboration (tables officielles), qu'elles soient régionales ou provinciales pour que l'expertise disponible bénéficie à tous. Cette mesure permettra non seulement de briser l'isolement que peut vivre le personnel en milieu documentaire, particulièrement en région éloignée, mais assurera une concertation efficace et économique pour mettre de l'avant des outils de référence de qualité. On peut donner l'exemple, ici, de la mise sur pied d'une bibliothèque numérique de partage afin de favoriser les échanges entre professionnels;
- ✓ de continuer d'investir dans l'acquisition et le maintien de collections diversifiées dans les bibliothèques scolaires;
- ✓ de soutenir les équipes en place dans les dossiers de la lecture électronique et des compétences informationnelles en favorisant la collaboration avec les conseillers du RÉCIT et les enseignants;
- ✓ de continuer à soutenir les écoles de bibliothéconomie dans le développement accéléré de cours en lignes dans le but de former à distance de nouveaux bibliothécaires scolaires;
- ✓ d'encourager la collaboration des bibliothécaires scolaires avec les autres organismes tels que la BANQ, l'ANEL, l'UNEQ, les bibliothèques publiques et autres en informant les cadres scolaires de l'importance du réseautage entre tous les intervenants du domaine du livre et de la culture. Le but de cette mesure est que les professionnels scolaires soient présents et apportent leur expertise sur les différents projets tels que le Service québécois du traitement documentaire, les tableaux numériques interactifs et le droit d'auteur, l'utilisation des logiciels libres, Culture à l'école, etc.



Mot de la fin

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de passion que nous avons vécu la journée de réflexion du 25 mai 2012. L'APSDS ne peut que souligner l'immense chemin parcouru depuis l'instauration du Plan d'action sur la lecture, il y a maintenant six ans. Nos membres reconnaissent que sans le soutien du MELS, nos bibliothèques scolaires ne seraient pas en voie de rémission, comme elles le sont maintenant. C'est un travail de longue haleine que de renverser un état des faits qui perdurait depuis des années, de défaire des habitudes et d'en créer de nouvelles. Cela demande du temps, des investissements et une foi inébranlable en l'importance d'offrir un service de bibliothèque de qualité aux élèves québécois. Nous vous présentons ce rapport avec espoir, en regardant vers le futur. Nous sommes sur la bonne voie et nous souhaitons sincèrement continuer le plus efficacement possible la revitalisation qui s'opère dans nos milieux. Nous croyons qu'en travaillant en partenariat, en nous écoutant avec une volonté d'amélioration continue de nos pratiques, le dossier des bibliothèques scolaires du Québec fera d'ici quelques années l'objet d'une fierté collective, cité comme un exemple de réussite en matière d'éducation. Nous sommes convaincus que le MELS partage notre vision et nous espérons que les constats et recommandations présentés dans ce rapport seront considérés dans un avenir rapproché.

C'est sur cette note optimiste que nous vous transmettons, Madame Malavoy nos plus cordiales salutations.

Le conseil d'administration

[Les membres du conseil d'administration : Martine Fortin, présidente; Marie-Hélène Charest, vice-présidente; Clémence Turgeon, trésorière; Annick Lavoie, secrétaire; Nadine Beaudin, directrice 1; Sophie Morissette, directrice 2[remplacement]; Claire Baillargeon, directrice 3[en remplacement]]

